

OPPORTUNITÉ DE JOINDRE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE KATIMAVIK

Katimavik



Katimavik services jeunesse accepte présentement les candidatures pour combler un certain nombre de postes au sein de son conseil d'administration.

Quel est le rôle du conseil d'administration ?

Le conseil d'administration est responsable d'assurer une gouvernance et une surveillance adéquates de l'organisme Katimavik et de veiller à ce qu'il fonctionne de manière responsable et légale. Le conseil d'administration approuve tout changement lié à la vision, à la mission et aux objectifs de Katimavik.

Le conseil d'administration approuve les états financiers et travaille généralement à s'assurer que Katimavik respecte ses engagements et ses ententes de partenariat.

Le conseil d'administration apporte son soutien à la directrice générale en lui fournissant des conseils et des services de haut niveau. Il s'efforce également de soutenir le travail du Cercle consultatif autochtone, qui travaille à l'élaboration de stratégies sur la façon de positionner notre engagement envers la vérité et la réconciliation au cœur de toutes nos activités.

Quels sont les critères d'admissibilité pour poser sa candidature à un poste de direction au sein du conseil d'administration de Katimavik ?

Les candidats doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- avoir un intérêt marqué à soutenir les initiatives de développement de la jeunesse, l'engagement communautaire, le bénévolat et le travail de vérité et de réconciliation ;
- avoir un véritable dévouement envers la mission et les objectifs de Katimavik, qui sont :
 - développer la citoyenneté du 21e siècle et les compétences de divers jeunes Canadiens ;
 - le développement des communautés du Canada au moyen du volontariat, et
 - impliquer les jeunes dans une réconciliation active entre les Canadiens autochtones et non autochtones.
- être disponible pour des réunions régulières du conseil d'administration, généralement par conférence téléphonique (une fois par mois), parfois en personne (une à deux fois par an), ainsi que pour les travaux des commissions ;
- être disposé à investir le temps et l'énergie nécessaires pour contribuer efficacement aux réunions et aux projets du conseil d'administration, et ;
- être prêt à partager leur expérience, leurs perspectives et leur expertise avec les autres membres du conseil d'administration et du personnel.

De plus, les aptitudes, compétences, expériences et caractéristiques personnelles, culturelles ou régionales suivantes seront considérées comme des atouts supplémentaires lors de l'évaluation de chaque candidat :

OPPORTUNITÉ DE JOINDRE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE KATIMAVIK

Katimavik



- désignation de la surveillance financière (CPA, etc.) et expérience ;
- expérience avec des organismes communautaires ou à but non lucratif (OBNL) ;
- expérience de la gouvernance d'entreprise ou d'un conseil d'administration d'un organisme à but non lucratif ;
- la connaissance des enjeux autochtones ;
- expertise en matière d'apprentissage par l'expérience ou d'éducation ;
- être membre de communautés autochtones, LGBTQIA2S+ ou racialisées ;
- une expérience de haut niveau en matière de développement de fonds et de marketing, et
- bilinguisme (anglais, français, langues autochtones).

Nous encourageons vivement les personnes possédant les expériences suivantes à poser leur candidature

- personnes qui s'identifient comme de jeunes autochtones ;
- anciens de Katimavik récents (dans les cinq ans suivant la fin du programme) ;
- résidents francophones du Québec, résidents de l'Ouest canadien ou du Nord du Canada.

Pourquoi voudrais-je me joindre au conseil d'administration de Katimavik ?

Vous souhaitez :

- participer à la croissance continue d'un programme Katimavik bien établi et d'envergure nationale ;
- redonner au programme Katimavik ;
- partager les responsabilités légales et fiduciaires avec les autres membres du conseil d'administration de l'organisme Katimavik ;
- élargir votre réseau professionnel ;
- faire partie d'un organisme avant-gardiste qui cherche à servir les jeunes, à promouvoir le travail de vérité et de réconciliation et à soutenir les communautés canadiennes.

Soumettre votre candidature

Si vous remplissez **toutes** les conditions obligatoires et possédez plusieurs des atouts supplémentaires énumérés ci-dessus, nous espérons que vous déposerez votre candidature.

Visitez katimavik.org/fr/ et téléchargez le formulaire de candidature. **Vos informations resteront confidentielles et ne seront utilisées qu'aux fins demandées.**

Veillez envoyer les documents suivants à boardapplications@katimavik.org

OPPORTUNITÉ DE JOINDRE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE KATIMAVIK

Katimavik



- le présent formulaire de demande de candidature ;
- une brève déclaration d'intérêt ou d'intention ;
- un curriculum vitae mentionnant vos expériences de bénévolat ou de volontariat ;
- toute autre information que vous jugez utile à votre candidature et qui témoigne de qui vous êtes, et ;
- trois références que nous pouvons contacter dans le cadre du processus de candidature.

Les candidats recevront une confirmation de la réception de leur candidature dans un délai d'une semaine. Les candidats ne seront informés des résultats du processus de recrutement qu'une fois la sélection finale effectuée par le conseil d'administration.

La date limite pour le recrutement 2020 est le 30 septembre 2020.

Nous accepterons également les candidatures et les déclarations d'intérêt sur une base continue. Si vous avez raté la date butoir la plus récente, nous aimerions tout de même avoir de vos nouvelles ! Utilisez le formulaire ci-dessus pour ce faire.

Veillez envoyer vos questions ou commentaires à boardapplications@katimavik.org